

À: "urba@mairie-cestas.fr urba@mairie-cestas.fr" <urba@mairie-cestas.fr>

Envoyé: Mercredi 20 Avril 2022 16:04:32

Objet: modification simplifiée n3 du PLU de la commune de Cestas

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons renouveler notre demande de voir rendu constructible la parcelle 100 section BW d'une superficie de 1661 m² à l'angle de l'avenue du Baron Haussman et du chemin de la tuilière. Cette parcelle résulte de la partition de l'ancienne parcelle 51 et représente la partie avant de cette ancienne parcelle. Elle est en tout point identique à de nombreuses autres situées sur la même avenue et qui ont vu ces derniers mois des constructions y être édifiées. Son classement en zone non constructible nous apparaît non justifiée au regard de sa situation. Elle est de plus aisément raccordable aux différents réseaux. La présence d'arbres dits remarquables dont la plupart sont par ailleurs en fin de vie, n'empêche nullement une construction ceux ci se trouvant à l'exception d'un seul en périphérie de la parcelle.

Cette demande a été faite de longue date et réitérée régulièrement mais a été systématiquement ignorée ce qui n'est pas sans nous étonner au regard de l'évolution du bâti dans ce secteur.

En vous demandant la prise en compte de ce changement dans le cadre de la modification du PLU engagée.

Bien cordialement

Sylvie et Philippe Duteil